

Benoît Mournet et Gaëlle Vallin

ÊTRE UTILE ICI, MAINTENANT. #AVECVOUS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



benoitmournet.com

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022 | 2^{ème} circonscription des Hautes-Pyrénées

Communiqué de presse - Lanne, le 3 juin 2022

Santé

En présence de Madame Martine Couderc, ex praticienne hospitalière gériatre du Centre Hospitalier de Lourdes, Benoît Mournet a tenu une conférence de presse sur la santé, première priorité pour notre territoire haut-pyrénéen.

La santé a occupé le cœur du premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Pour augmenter nos effectifs dans la durée, le *numerus clausus* a été supprimé dès 2018. Pour revaloriser les soignants et rénover les hôpitaux et les établissements médico-sociaux des investissements massifs ont été réalisés avec le Ségur (par exemple l'EHPAD d'Horgues et de Saint Pé, l'Esat de Madiran). Des mesures pour accompagner l'accès au soin ont été décidées comme le remboursement intégral des lunettes, des aides auditives et des prothèses dentaires. Enfin, la contraception gratuite jusqu'à 25 ans, le doublement du nombre de maisons de santé, le remboursement des consultations chez les psychologues sur prescription médicale et la stratégie nationale contre l'endométriose sont des acquis.

Enjeu national majeur pour l'offre de soins et une priorité donnée à la prévention

Le projet présidentiel prévoit de donner à la prévention toute la place qu'elle mérite : pour les enfants, une détection précoce des écarts de développement (hyperactivité, dyslexie, obésité...) et un médecin traitant pour chacun ; aux âges clés (25, 45, 60 ans) un bilan de santé complet et gratuit ; pour les patients ayant une maladie chronique, un accompagnement personnalisé et connecté (exemple : télésurveillance de la glycémie) ; des plans de détection et de prévention relatifs à la santé mentale, à l'infertilité, à la drépanocytose...

S'agissant de l'offre de soins, la stratégie de « *passer d'un système cloisonné, fondé sur les soins curatifs tarifés à l'activité à un système davantage tourné vers le parcours du patient, la prévention, la coordination des acteurs et des secteurs, la qualité des soins et la pertinence des actes* » a donné le cap qu'il nous faut poursuivre.

La réponse aux défis de notre hôpital public doit être abordée en remettant au cœur la satisfaction des besoins des patients, qu'ils soient d'ordres préventifs, curatifs ou palliatifs. Les professionnels, éprouvés par la crise, souhaitent aussi un changement de paradigme, d'une figure du médecin héros, culpabilisatrice et lourde, à l'envie d'un travail d'équipe, humain, secondé par la technologie. Ce changement est d'abord une affaire de mise en pratique. Concrètement, cela signifie moins de charges administratives pour les soignants, plus de responsabilités pour les paramédicaux et une place centrale des médecins dans la gouvernance. À l'échelle de chaque établissement, cela passe par une plus grande déconcentration des leviers de gestion aux acteurs les plus en proximité. Enfin, nous devons poursuivre la relocalisation en France de la production de médicaments et développer de nouveaux biomédicaments grâce au plan France 2030

Benoît Mournet et Gaëlle Vallin

ÊTRE UTILE ICI, MAINTENANT. #AVECVOUS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



benoitmournet.com

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022 | 2^{ème} circonscription des Hautes-Pyrénées

Notre première priorité locale pour les Hautes-Pyrénées

31 % des habitants des Hautes-Pyrénées sont âgés de 60 ans et plus (27 % en Occitanie) et 13 % ont 75 ans. 35 % des plus de 75 ans ont une aide professionnelle à domicile, 43% déclarent une aide familiale. L'accès aux soins est un sujet de préoccupation, commun à l'ensemble des Hauts-Pyrénéens de Gavarnie à Madiran. L'enjeu principal est d'attirer suffisamment de médecins et paramédicaux, compte tenu des changements de pratique dans l'exercice du métier.

Sans opposer médecine de ville, mode d'exercice libéral, salarié ou hospitalier, nous serons derrière les initiatives des élus s'agissant des maisons de santé qui correspondent à de nouvelles aspirations de pratiques. Des complémentarités entre les modes d'exercice doivent mieux se structurer pour assurer la permanence des soins. Cela implique de travailler à un projet de santé à l'échelle départementale.

Outre la médecine de ville, nous croyons profondément à l'hôpital public. C'est pourquoi nous soutenons la nécessaire modernisation de son plateau technique pour la qualité et la sécurité des soins mais aussi pour pouvoir attirer des professionnels dans la durée.

La question de l'offre de soins, et au-delà, la prise en charge du grand âge, sera notre première priorité si nous sommes élus. Nous nous impliquerons, personnellement, pour soutenir et prendre toutes les initiatives nécessaires afin d'attirer des médecins et soignants dans nos Hautes-Pyrénées. Le lien de confiance privilégié noué avec Madame Brigitte Bourguignon, ministre de la Santé et de la Prévention, lors de la mission sur la 5^{ème} branche et le projet de loi grand âge, sera mis au service de notre territoire.